

NOTE GLOBALE DE L'INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Loi n° 2018-771, décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019 portant application des dispositions visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et relatives à la lutte contre les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail.

<i>Société</i>	<i>Note globale*</i>
SOTIWELL	76
CADENCE Industrie	91
SIA Industrie	80
SOGAPLAST	45
ROUVRAY PLAST	71

*l'indicateur 1 et 3
non calculable.*

*l'indicateur 3 et 4
non calculable.*



(*) Note sur 100 points

*En dessous d'un seuil de 75 points, l'entreprise doit définir et mettre en œuvre des mesures correctives dans un délai de trois ans.
Résultats 2018/2019 pour les entreprises du Groupe Plastiwell International sur sol français (entreprises régis par le droit Français)*